

WMO OMM

WEATHER CLIMATE WATER
TEMPS CLIMAT EAU



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Notre réf.: ETR/RTC/G

GENÈVE, le 27 septembre 2016

Objet: Amélioration de la prestation de services à l'échelle régionale via les centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM

Madame, Monsieur,

L'aide apportée aux centres régionaux de formation professionnelle (CRFP) de l'OMM constitue l'un des éléments fondamentaux du Programme d'enseignement et de formation professionnelle de l'OMM, comme le démontrent les activités qui seront menées à bien pendant la période financière 2016-2019. Par conséquent, et pour poursuivre les efforts déployés en vue d'améliorer la prestation de services et la création de réseaux entre les institutions à l'échelle régionale et mondiale, nous entendons encourager l'échange d'experts entre les centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM. Conformément au plan proposé, l'OMM facilite l'établissement, par l'intermédiaire du Bureau de l'enseignement et de la formation professionnelle, d'un programme d'échange pour les experts qui s'intéressent à l'enseignement ou à la recherche et qui souhaitent participer à des activités de l'OMM hors de leur pays d'origine.

Si le CRFP de votre pays souhaite prendre part à cette initiative, je vous saurais gré a) de nous fournir des informations concernant les domaines de spécialisation dans lesquels des experts sont requis, b) d'indiquer la durée pendant laquelle il est prévu d'accueillir ces experts et c) de prendre les dispositions nécessaires pour le permis de séjour, l'hébergement et le transport local des experts que vous êtes disposé à accueillir. L'OMM pourrait couvrir les frais de voyage (billet d'avion aller-retour) des intéressés et leur fournir une couverture médicale. Il incombe aux participants ou à l'organisme qui les parraine de prendre en charge les autres dépenses. Les participants seront considérés comme étant des «experts de l'OMM», mais l'Organisation aura pour seul rôle de les sélectionner et d'aider à conclure des accords contractuels entre les experts et les institutions hôtes.

De plus, afin de favoriser une meilleure coopération entre les centres régionaux de formation professionnelle et d'autres institutions, tous les Membres sont invités à désigner des experts qui ne sont pas nécessairement en poste au sein d'un CRFP, mais qui doivent posséder une bonne connaissance des activités de l'OMM et une expérience avérée de l'enseignement ou de la recherche dans le domaine de la météorologie, de l'hydrologie ou d'une discipline connexe. Il est attendu des candidats qu'ils fassent bénéficier le CRFP hôte de leur expérience dans leur domaine de compétence via des activités pédagogiques ou de recherche et que, avec l'approbation du Représentant permanent du pays hôte, ils participent aux activités de l'OMM.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6931)

Cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

Afin de pouvoir concrétiser ce projet en 2017, je vous serais reconnaissante de nous faire parvenir votre réponse le **30 novembre 2016** au plus tard.

Comptant sur votre collaboration habituelle pour la mise en place de cette activité, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)
pour le Secrétaire général